

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

| | |
|--|--------------------------|
| ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH | DATE : 12/10/2021 |
| Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT | |

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Terracotta : PS/MS/GS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Bouton d'or : TPS/PS/MS/GS) excusée, Mme MONTENON Florence (Indigo : TPS/PS/MS/GS), Mme FARGANEL Rachel (Emeraude : PS/MS/GS), Mme MURIALDO Nathalie (Fushia : PS/MS/GS).

ATSEM : Cindy SNAIDERO, Adeline DJELAL

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges.

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Coordinatrice périscolaire : Anaïs DUPUIS

Représentants des Parents d'Elèves : Jérôme THERME, Marion FLAHAUT, Marine LAFUGE, Aurélie PUGNET, Charlotte COMBET, Aude CAMUS

Responsable du service petite enfance, éducation et sports : Mme Ingrid BERY

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Jocelyne CAMATTE

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du Conseil

Élections des parents d'élèves

Effectifs 2021/2022

Approbation du règlement intérieur de l'école

Sécurité

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année

Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Intervention du périscolaire

Présentation du fonctionnement périscolaire et du centre de loisirs du mercredi par Anaïs DUPUIS. Deux projets pour cette année : le jumelage et les jeux olympiques.

Les parents d'élèves pensent qu'il serait intéressant de prévoir une présentation (même vidéo) aux parents et aux enfants du centre en amont afin que les petits de maternelle soient plus à l'aise. Le fait que les enfants changent d'école et que les animateurs ne soient pas forcément ceux présents pour la semaine est compliqué pour eux. Les animateurs en maternelle la semaine aiment s'occuper des élémentaires le mercredi.

Les parents demandent s'il faut prévenir des absences le mercredi. Cela est préférable pour le calcul des repas même si les organisateurs comptent sur un taux régulier de 30% d'absence.

Elections des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits : 225

Nombre de votants : 127 Parents élus : 5 sièges et 5 suppléants

Taux de participation : 56,44 % (an dernier 57.2 %) En baisse depuis deux ans

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|-------------------|--------------------|
| CAMUS Aude | FLAHAUT Marion |
| BARBAUD Audrey | COMBET Charlotte |
| ORANGE Mélanie | LAFUGE Marine |
| THERME Jérôme | PUGNET Aurélie |
| CANESSA Marine | LECONTE Florentine |

Merci encore à l'équipe de parents élus pour l'organisation des élections cette année.

Cette année encore, le vote a eu lieu exclusivement par correspondance (possibilité donnée par l'Arrêté du 19 août 2019 – article 1 et voté il y a deux ans au conseil d'école).

Effectifs 2020-2021 :

Classe Bouton d'or : 1 TPS + 6 PS + 10 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Indigo : 1 TPS + 6 PS + 8 MS + 10 GS = 25 élèves

Classe Emeraude : 8 PS + 9 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Fushia : 8 PS + 9 MS + 8 GS = 25 élèves

Classe Terracotta : 6 PS + 10 MS + 8 GS = 24 élèves

École : 124 élèves dont 2 TPS, 34 Petits, 46 Moyens et 42 Grands.

La moyenne de classe est de 24,8. Demande par Fabienne Delaître à la mairie des perspectives pour la rentrée 2022 (enfants nés en 2019) pour la préparation de la carte scolaire avant le 9 novembre. Bien sûr, les chiffres annoncés par la mairie ne représenteront pas la réalité de la rentrée 2022.

Approbation du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école prend appui sur le règlement départemental tout en ne conservant que les dispositions directement utiles à la vie quotidienne de l'école. Ce règlement est disponible en ligne sur le site de l'inspection académique (mise à jour le 23/06/2020).

Présentation de la charte de la laïcité et de la charte informatique « adulte ».

Lecture du règlement proposé.

Vote : le règlement intérieur est approuvé à 12 voix pour et 0 voix contre.

Sécurité / Interventions de la Mairie (travaux, parc informatique et utilisation des cars...) ainsi que budget 2021 :

Deux PPMS distincts : un pour les risques majeurs, un pour l'attentat-intrusion.

Ils renferment toutes les procédures inhérentes à chaque risque, les différents scénarios, les informations concernant l'école et les élèves.

Exercices réalisés depuis la rentrée :

Exercice incendie le vendredi 17 septembre.

Exercice séisme le jeudi 23 septembre.

Exercice inondation le lundi 4 octobre

Exercice attentat/intrusion le jeudi 7 octobre.

L'ensemble des écoles et crèches de Biot sont désormais équipées d'un système performant et récent d'alerte PPMS.

Un boîtier composé de 4 boutons a été installé dans chacun des bureaux des directrices. Quatre « messages » sont paramétrés, notamment l'alerte intrusion / attentat, conformément aux directives du plan Vigipirate.

Des télécommandes portatives vont également être installées prochainement dans des lieux stratégiques des écoles afin de déclencher une alerte en cas d'intrusion (exemple : dans les classes, juste avant l'accès à une cours). A noter que les boîtiers / télécommandes génèrent automatiquement un appel vers la police si ils sont déclenchés.

Des exercices ont également été réalisés sur le temps périscolaire (cantine et garderie du soir).

D'autres exercices seront programmés dans l'année (incendie, attentat/intrusion).

Le système de gestion des travaux est de plus en plus performant avec comme je l'avais demandé, un retour par mail sur le suivi de chaque demande.

De multiples travaux ont été effectués cet été : la plupart des pièces de l'école ont été repeintes même si il y a quelques manquements (notamment l'escalier qui descend au réfectoire, les diverses toilettes de l'école), une toile d'ombrage a été posée dans la cour (qui montre déjà ses défauts, prise au vent, chaleur), la douche a été réparée. Des demandes ont été faites depuis la rentrée notamment pour le problème des robinets qui se coincent et coulent en permanence. Il est difficile de trouver un modèle facilement utilisable par les élèves et qui est économique. J'ai aussi fait un retour sur les climatiseurs mobiles qui sont revenus obsolètes du centre et j'ai fait une demande de pose de splits dans la cantine et les classes.

Nous préparons pour le 15 octobre nos demandes de mobilier, matériel informatique, activités sportives pour l'année prochaine et nous y joindrons un projet/devis de végétalisation de la cour pensé avec l'aide d'une maman d'élève. Ce type de projet existe dans plusieurs endroits en France (notamment dans la plupart des écoles strasbourgeoises).

Texte provenant du site agirpourenvironnement.org qui argumente bien notre demande.

« Douze millions d'élèves passent un temps considérable dans un univers bétonné et artificialisé : la cour de récréation. Trop souvent conçue comme défouloir facile à entretenir et à surveiller, elle est rarement un lieu de vie agréable, pensé pour les besoins des enfants.

Or les enfants sont de plus en plus victimes de troubles psychiques et physiques liés au manque d'extérieur et de nature : dépressions infantiles, obésité, troubles du comportement... Les restrictions liées à la Covid-19 n'ont rien arrangé, au contraire ! Verdir les cours des établissements scolaires, c'est à la fois un des remèdes accessible et efficace aux maux grandissants dont souffre la jeunesse tout en étant une contribution concrète et pleine de sens à la transition écologique : restauration de la biodiversité et du cycle local de l'eau, création d'îlots de fraîcheur pour faire face aux vagues de chaleur qui vont en s'amplifiant, éveil de la conscience environnementale des citoyens de demain...

L'Éducation Nationale doit sanctuariser un pour cent de son budget à la « révolution verte de l'éducation ». Ce « 1% Nature » doit permettre de végétaliser les établissements scolaires et rendre possible ce besoin de nature dont sont privés beaucoup trop d'enfants et d'adolescents. Car l'expérience concrète de nature est indissociable de l'Éducation et de la santé.

POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Un enfant sur 5 est en surpoids. En 40 ans, les enfants auraient perdu un quart de leur capacités cardio-vasculaires. Leur vue baisse : la proportion de jeunes myopes a doublé en moins de deux générations. Plus d'un tiers des 6 à 18 ans sont considérés en souffrance psychologique, selon l'UNICEF. Et avec la crise de la Covid-19, les consultations pour motifs psychiatriques explosent. Les causes de ces troubles sont multiples. Mais il est aujourd'hui établi scientifiquement que l'éloignement de la nature les favorise : c'est le « syndrome de manque de nature ». En ville comme à la campagne, on assiste à un phénomène d'enfermement des jeunes. Quatre enfants sur 10 ne jouent jamais en extérieur la semaine. Passant en moyenne 6h40 par jour devant un écran, les adolescents sont de plus en plus seuls et évoluent dans un environnement virtuel. L'orange est un opérateur avant d'être un fruit et la pomme est devenue le symbole iconique d'un fabricant de mobiles... La nature leur est de plus en plus étrangère et suscite de nouvelles peurs. Le temps scolaire peine désormais à compenser cette enfance « hors-sol » : cours asphaltés ressemblant à des parkings, sorties natures, colonies de vacances et classes vertes se raréfiant, classes en extérieur quasiment inexistantes.

Il y a urgence à restaurer ce lien vital à la nature ! La France est à la traîne face au niveau européen. Comme l'indique le Réseau École et Nature « il y a 30 ans, c'est le sport qui a été identifié comme bon pour la santé, avec la création de parcours de santé et de campagnes de promotion. Aujourd'hui, il faut une démarche similaire : la nature, c'est bon pour la santé ! ».

Est-ce que le simple fait de voir la forêt et la mer de la cour consiste en une éducation à l'environnement et assure la santé des élèves ?

Quelles évolutions du budget pour 2022 ? Il devrait être assez constant et sera voté en février.

Concernant l'informatique, toutes les classes et le bureau sont bien dotées. Manque seulement un vidéoprojecteur pour la classe de Rachel FARGANEL. La pose des vidéoprojecteurs au plafond pour certaines classes a été demandée.

Nous remercions la municipalité qui est à l'écoute de nos besoins : mise à disposition d'ATSEM actrices dans les prises

de décision à propos de l'école, système PPMS et système de gestion des travaux améliorés, mise en place de l'application Kidscare sur laquelle tous les utilisateurs nous font d'excellents retours et qui s'adaptent sur demande aux administrateurs à nos besoins.

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année

Le projet d'école définit les objectifs de l'école pour 3 ans. Le projet « Ambition 2024 » a été validé par notre inspectrice et entamé l'an dernier pour 3 ans.

Voici quelques actions que nous avons mises en place ou que nous aimerions mettre en place en suivant les objectifs du projet académique :

- Olympiades GS/CP (valeurs du vivre ensemble et cohésion de groupe)
- Projet citoyen intergénérationnel ou d'ouverture à des publics différents (handicap, 3^e âge)
- Développer des pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi et l'ambition : dans chaque classe, création d'îlots de travail par domaines de compétences (ateliers de vie pratique, de mathématiques, de découverte du monde, de langage, de graphisme) permettant les apprentissages autonomes de chaque élève à son rythme. Cf. Céline Alvarez
- Utilisation du numérique pour faciliter des actions à distance (application Kidscare pour le cahier de liaison et le cahier de vie), co-éducation : développer des opérations en lien avec les parents (petits déjeuners, interventions en classe pour un partage de talents, encadrement pour des sorties).
- Axe concernant les adultes de l'école : accompagner les réussites et les innovations : auto-formation à l'aide d'outils existants (livres et site de Céline Alvarez), demande d'observation de classes Montessori à l'inspection de circonscription, et de formations Montessori, partage de compétences entre membres de l'équipe, formation commune (enseignantes et ATSEM) à une pédagogie innovante, observation de classes innovantes, mutualisation des outils.
- Le projet jardin rentre dans la sphère éco citoyenne du projet et dans l'éducation à la santé.

Actions pédagogiques 2021-2022 :

Cycle cirque (10 séances) pour les 5 classes. Au premier trimestre, les classes de Florence MONTENON, Florence NEGRO et Fabienne DELAÎTRE. Au deuxième trimestre, les classes de Nathalie MURIALDO et Rachel FARGANEL ;

Les enseignantes inviteront les parents à des **petits déjeuners** au mois de décembre et au mois de juin si cela est possible.

Nous participons aux **volets de Noël** organisés par la ville de Biot : volets de l'Avent sur le thème de Noël encore cette année.

Le **spectacle de Noël** (danseuse) aura lieu le mardi 7 décembre. Il y aura un goûter de Noël et la venue du Père Noël est prévue.

Des **sorties médiathèque** sont régulièrement organisées à la demande des enseignantes ou sur proposition de l'équipe de la médiathèque. L'équipe de la médiathèque propose à chaque visite des activités variées et adaptées aux enfants. En septembre, nous avons vu une exposition d'illustrations originales des albums de Zébulon. En octobre, nous serons accueillis pour le thème des monstres et en décembre pour des visionnages sur Noël.

Nous ferons sans doute revenir Patrick ROUGEAUD de **L'Association Lou Cepoun** pour intervenir auprès de toutes les classes afin d'initier les enfants aux chants et aux danses folkloriques provençaux.

La classe de Florence MONTENON fera une sortie ce jeudi dans un verger à Vidauban (pommés), les autres classes envisagent aussi une sortie à la demi-journée d'ici fin décembre.

D'autres projets de sorties et d'interventions à l'école sont en cours de préparation : visite guidée du village, les ruches de Biot, illustratrice, jardins du MIP...

Nous prévoyons un **spectacle de fin d'année** au théâtre de verdure. La date du mardi 28 juin reste à confirmer (APE/Événementiel).

Kermesse : projetée par l'APE si cela est possible.

Idée de France MIGUET : **boîte à livres** (livres box) devant l'école maternelle. Voir avec la recyclerie de Grasse « Soli-Cités » qui peut peut-être nous aider.

Point coopérative scolaire 2020-2021 et perspectives 2021-2022 :

Chaque classe finance ses projets (cuisine, plantations, jeux pédagogiques...) avec les adhésions des parents.

Les fonds de la coopérative centrale proviennent de la vente des photos scolaires (venue de la photographe le vendredi 24 er octobre) et des dons de l'APE.

Les dépenses de l'an dernier ont concerné pour toutes les classe :

- L'achat de meubles adaptés à notre nouvelle démarche pédagogique,
- L'achat de matériel pédagogique (Montessori et autres),

- L'achat de petit matériel pour les ateliers de vie pratique, de vie sensoriel,
- Un spectacle sur le Carnaval des animaux
- Une séance d'initiation à l'éveil corporel par classe
- L'achat de jeux, de décorations et de glaces pour la mini kermesse de fin d'année
- Et toutes les dépenses concernant les événements de l'école que nous réitérerons cette année :
 - L'adhésion à l'OCCE (assurance de l'école) environ 330 euros
 - Les cadeaux de Noël et les pochettes cadeaux pour les enfants.
 - Le café et les viennoiseries pour les petits déjeuners avec les parents (environ 300 euros),
 - Les chocolats de la chasse des œufs,
 - Les séances avec Patrick Rougeaud de Lou Cepoun, (montants à déterminer et à déduire du budget animation de la mairie 8,5 euros par enfant, sachant qu'une sortie à la ferme par enfant est de 8 euros, un spectacle 500 euros minimum)
 - Si nous le pouvons, nous réinvestirons dans du matériel spécifique aux sciences

Tous les dons (APE et entreprise Bentley) et bénéfiques de la coopérative scolaire ont été dépensés l'an dernier, nous attendons avec impatience les bénéfiques de la revente de photos et nous avons reçu un de 1500 euros l'APE pour pouvoir nous projeter. Il faut savoir que les enseignantes se sont beaucoup investies et s'investissent encore beaucoup en temps, en effort physique et en argent pour l'école et que certaines d'entre elles ne se font pas rembourser pas tous les achats pour leur classe par la coopérative scolaire. Elles avancent parfois de grosses d'argent chez certains fournisseurs qui n'acceptent pas les chèques. Nous ne nous plaignons pas car nous sommes plus que bien loties à Biot mais je voulais juste vous confirmer que nos dépenses étaient toutes justifiées. Car nous avons à cœur d'enseigner dans une école où le bien-être doit primer.

Dates des prochains conseils d'école : mardi 1^{er} mars et mardi 7 juin

Questions diverses

Voici les sujets que les parents ont souhaité aborder lors de ce conseil d'école.

- Amiante

Serait-il possible d'avoir une vérification de l'état des dalles car à priori certaines dalles sont détériorées donc potentiellement dangereuses pour nos enfants. Y a-t-il des diagnostics réguliers/ annuels pour vérifier les taux et lancer une alerte rapidement si nécessaire ?

Fabienne DELAÎTRE a entendu parler de ce rapport mais ne l'a pas reçu. Elle demandera à la directrice de l'élémentaire si elle l'a reçue. Monsieur BIJAOUÏ propose de lui envoyer ainsi qu'aux parents élus. Il assure au conseil que si il y avait le moindre risque, nous aurions été prévenus.

- Cantine

Les menus ne sont pas toujours équilibrés et les repas ne sont pas toujours suffisamment copieux pour les enfants.

Quelles seraient les possibilités pour revoir les menus proposés ?

Les menus sont établis pour 20 jours et équilibrés sur la semaine. Ils ont été réduits de 5 à 4 composants pour palier le gaspillage alimentaire. Un travail est fait avec les parents d'élèves, des commissions vont être organisées à nouveau pour retravailler les menus et expliquer les critères. Les parents vont être invités à manger à la cantine et les menus seront transmis par Kidscare, ainsi que les changements dus aux problèmes de livraison. Une assiette témoin est présentée à chaque service pour donner un visuel des quantités préconisées selon les normes (qui ne correspondent pas à celles des repas familiaux). Le pain et les légumes sont en théorie distribués à volonté mais ce n'est pas forcément le cas pour les légumes. Les enseignantes affirment que même si l'équilibre n'est pas toujours parfait, la qualité de la cuisine est indéniable.

Le goûter amenés par les enfants pour la garderie du soir est un sujet controversé concernant leur composition (chips, bonbons...). Proposition à la municipalité de faire une information aux parents pour composer un goûter équilibré.

- Horaires de l'école

Serait-il possible de commencer l'école à 9H pour que les enfants et parents soient plus tranquilles le matin ? Est-ce un horaire au niveau national ? Bien entendu, cela engendrerait un décalage des bus, de l'accueil du matin, etc.

En effet, il y a trop de contraintes organisationnelles extérieures pour l'envisager. Les avis divergent sur le bienfait qu'apporterait ce changement sur le rythme et le bien-être des enfants et des adultes.

- Vote électronique des représentants des parents d'élèves

A priori, il y a certaines expérimentations faites, est-ce qu'il serait possible de bénéficier de cela pour un gain de temps considérable et pour une raison écologique.

Marion FLAHAUT s'est renseignée et a découvert que des expériences ont été réalisées en France. Elle va continuer ses recherches pour voir la possibilité de le mettre en place.

- Accès à l'école

Dangerosité de l'accès à l'école, état des chaussées, voitures et rampe notamment.

Sur l'accès à l'école, plusieurs problèmes :

- stationnements pas toujours pratique.

- stationnements dangereux aux abords de l'école (remplacement des coussins berlinois, pas de trottoirs, mauvais état de la chaussée sur la route ou les trottoirs) un projet de travaux est prévu au niveau des bus, qu'en est-il ?

- *difficulté d'accès avec une poussette et un enfant scolarisé : parking du village : pourquoi pas des places pour les familles avec poussette*

- *Rampe de la calade : aménagement pour plus de visibilité, sécuriser en cas de pluie ?*

Aménagement de l'arrêt de bus et des trottoirs en cours (projet CASA qui devait débiter cet été). Les coussins berlinois ont été enlevés car ils n'étaient pas conformes par rapport au trafic.

- Intervenants extérieurs

Comment procéder pour faire venir des intervenants ponctuellement ?

Sur le budget mairie (intervenants agréés) ou financés par la coopérative scolaire (dans ce cas, si 3 interventions maximum, pas besoin d'agrément).

Les parents bénévoles qui désirent partager leurs talents sont les bienvenus dans l'école.

- Cours d'anglais

Serait-ce possible de faire venir des intervenants pour donner des cours d'anglais aux enfants ?

Sur le temps scolaire avec le budget mairie, cela n'est pas possible car refusé par l'inspection qui estime que les enseignantes sont formées pour l'enseigner en classe. L'idée d'un sondage aux parents d'élèves pour connaître les besoins est émise. L'APE se renseignera auprès d'une association qui viendrait sur le temps d'accueil du soir à l'école pour les élèves dont les parents sont demandeurs. Le financement mairie permettrait l'équité pour les familles. Dans le cas contraire, les parents financeraient l'intervention.

Les enseignantes proposent l'idée de remplacer les ATSEM partant en retraite par des ATSEM bilingues, ce qui offrirait aux enfants un double bain culturel.

Clôture de la séance à 22h.

Fait à Biot, le 12 octobre 2021.

Le Président

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÎTRE

Le Secrétaire

de séance : Rachel FARGANEL